

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2022

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2022

N° 22-03-11

OBJET :
Convention de coopération pour l'organisation du Forum "En route vers l'emploi" le 13 avril 2022 à Saint-Galmier.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Serge GRANGE à Mireille PAULET.

Membre absent :

Pauline BESSON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220323-22-03-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2022

Affichage : 24/03/2022



OBJET DE LA DELIBERATION :

CONVENTION DE COOPERATION POUR L'ORGANISATION DU FORUM « EN ROUTE VERS L'EMPLOI » LE 13 AVRIL 2022 A SAINT-GALMIER

Monsieur Michel FRANCHINI, conseiller délégué, rappelle que depuis 2013, le Forum « En Route vers l'Emploi », destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, est organisé par la Mission Locale du Forez sur le territoire du Forez.

Ce Forum, issu des anciens forums « Emplois saisonniers » résulte d'un travail inter-partenarial, réunissant l'ensemble des acteurs de la jeunesse et de l'emploi.

Pour mener à bien ce projet, se sont associés à la Mission locale du Forez, les communes d'Andrézieux-Bouthéon, de Veauche, de Saint-Just Saint-Rambert et de Saint-Galmier et les partenaires de l'emploi, de la formation et de la jeunesse.

Au fil des années, ce forum « En Route vers l'Emploi » n'a cessé de se développer et la dernière édition a une fois de plus rencontrée un vif succès avec 68 stands (dont une quarantaine de recruteurs et entreprises locales et une douzaine d'organisme de formation) et 400 visiteurs.

Comme les années précédentes, des partenaires présents sur des thématiques diversifiées pour informer, aiguiller et accompagner le public jeune dans leur parcours « vers l'emploi », en passant par le bénévolat, volontariat, la formation et l'alternance, et la rencontre d'entreprises qui recrutent.

En 2022, le Forum aura lieu à l'hippodrome de Saint-Galmier le 13 avril de 13h00 à 17h00.

La présente convention a pour objet de définir l'articulation des partenaires dans l'organisation du Forum de l'emploi « En route vers l'emploi », le 13 avril 2022, ainsi que l'utilisation de la Salle Polyvalente "Longchamp" et la Salle Préau "d'Enghien".

La commune s'engage à participer, avec l'organisateur, à l'installation du matériel nécessaire à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à sa désinstallation.

La Commune délivrera à l'organisateur les équipements, dont mobiliers et matériels, en parfait état de propreté et de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention de coopération pour l'organisation du Forum « En route vers l'emploi », telle que présentée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer au nom et pour le compte de la commune.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 24 mars 2022.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220323-22-03-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2022

Affichage : 24/03/2022

